



**Le 8 juin 2022 – 09h00 à 17h00**  
**Pour vous inscrire [cliquez ici](#)**

## **La pair-aidance : une pratique en plein essor**

Si l'espoir est le moteur, les pairs aidants en sont l'incarnation : pour les familles de l'UNAFAM et leurs proches, ils représentent la quintessence du rétablissement, avec une valeur sociale remarquable puisque l'expérience vécue renverse le stigmate en devenant utile. Depuis quelques années l'entraide auparavant informelle s'est développée et professionnalisée. La pair aidance vient enrichir le concept d'accompagnement. C'est un soutien intentionnel, formel et potentiellement salarié. L'idée sous-jacente est que seul un pair, connaissant bien la maladie ou le handicap, peut réellement se « mettre à la place » pour comprendre et soutenir une personne dans une relation de pair à pair, chacun étant à des étapes différentes de son parcours. Des données probantes démontrent son efficacité pour les bénéficiaires, et l'offre de formations qualifiantes est en expansion.

Ce colloque présentera les points de vue, les travaux, les difficultés et les ambitions des pairs aidants et des patients eux-mêmes, mais aussi de leurs partenaires : les soignants, les travailleurs sociaux, les familles, les formateurs, et les chercheurs.

### **Le colloque sera animé par :**

- **Marie-Jeanne Richard** : Présidente de L'Unafam
- **Pr Florence Thibaut** : Psychiatre/Addictologue -Université Hopital Cochin-Tarnier INSERM U1266, Université de Paris - Présidente du comité scientifique Unafam
- **Hélène Chastanier-Dreyssé** : Bénévole du comité scientifique
- **Laurent Lefebvre** : Administrateur de l'Unafam – Pair aidant

## 9h00 à 09h15 : Accueil et ouverture

## 9h15 à 10h00 : Introduction : historique, concept et contexte



**Eve Gardien** est Maître de Conférences à l'université Rennes 2 et responsable scientifique du programme de recherche EXPAIRs (<https://expairs.hypotheses.org/>). Elle dédie ses recherches depuis une dizaine d'année aux soutiens et aux accompagnements par les pairs. Dans ce cadre, elle a été amenée à conceptualiser le savoir expérientiel et ses modalités de production, les relations de pairité (2022) et la pairjectivité (2020). Le dernier ouvrage sorti sous sa direction est intitulé : « L'accompagnement par les pairs : Enjeux de participation et de professionnalisation » (PUG, 2021).

**La pair-aidance : de quoi parle-t-on ?** La pair-aidance est aujourd'hui devenue une fonction importante dans les secteurs d'activité du sanitaire, du social et médico-social. Pour autant si la pair-aidance est connue, elle n'est pas nécessairement comprise dans sa dynamique et ses effets. Par suite, elle n'est pas toujours reconnue. Mon propos visera à expliciter ce que signifie être pair et le type de lien social que cela engage. Je déploierai également les effets les plus courants des relations de pairité. Enfin, je reviendrai sur comment et pourquoi ces relations favorisent la co-production de savoirs expérientiels sur mesure pour les individus qui s'y impliquent.



**Laurent Lefebvre** a 56 ans. Il est diplômé de la première promotion de la licence Médiateur Santé Pair (2019, université Paris 13). Il a été salarié en tant que pair-aidant en santé mentale dans un institut médicosocial pendant deux ans. Actuellement il anime en libéral des formations avec un psychologue clinicien (Laurent Konopinski) pour les salariés du sanitaire et du social. Par ailleurs, il participe à l'écriture d'un atelier d'éducation thérapeutique (ETP) pour le centre hospitalier de Rouffach (Haut-Rhin). Il est le vice-président de l'association des pair-aidants d'Alsace et alentour (GP3A). Depuis 2020, il est administrateur à l'UNAFAM.

**Du bénévolat à la reconnaissance salariale des savoirs expérientiels :** Les savoirs expérientiels de la maladie psychique ont aujourd'hui gagné leurs lettres de noblesse par le développement de la pair-aidance professionnelle. Nous aborderons dans cette communication les différentes étapes qui ont été nécessaires pour passer d'un usage informel, le bénévolat, à un structuralisme reconnu. L'une comme l'autre de ces pratiques ne sont pas obligatoirement antagonistes mais peuvent se compléter dans l'accompagnement des personnes.

## 10h00 à 10h15 : La pair-aidance professionnelle: des facettes multiples et des valeurs partagées



**Camille Niard** est pair-aidante professionnelle depuis 2017. Médiatrice de Santé Paire (MSP) diplômée en 2018, elle a travaillé entre 2018 et 2021 au CH le Vinatier dans divers services : Centre Ressource Réhabilitation (CRR), Centre Référent de Réhabilitation (CL3R), unité fermée d'hospitalisation. Elle a participé au développement du DU pair-aidance en santé mentale de Lyon et à l'Observatoire du Rétablissement. Cofondatrice et membre du CA d'Espairs Rhône qu'elle a présidé entre 2019 et mai 2022, elle est formatrice indépendante depuis 2021.

La pair-aidance professionnelle en santé mentale en France a émergé en 2012 avec l'expérimentation des médiateurs de santé pairs dans le sanitaire et le développement de « un chez soi d'abord ». Dix ans après, elle s'est accrue et diversifiée, autant sur le fond que sur la forme. Des outils spécifiques à la pair-aidance professionnelle apparaissent, comme les Directives Anticipées en Psychiatrie. Les formations sont désormais plus variées et deviennent un gage de légitimité. Elle occupe un espace dans le sanitaire, le médico-social voire le social et se décline du MSP intégré complètement dans une équipe, au pair-aidant libéral en passant par des plateformes autogérées au service directement des personnes et des structures. Défense des droits de l'utilisateur, participation au développement des pratiques orientées rétablissement, éducation thérapeutique, accompagnement individuel, à domicile, médiation artistique... la pratique a de nombreuses facettes, à l'instar du rétablissement. Cependant des valeurs et des interrogations communes existent. Cette intervention propose quelques pistes de réflexion sur ce qui fédère aujourd'hui les divers pairs aidants professionnels dans leurs engagements, leurs aspirations, leurs principes ainsi que dans leurs doutes et leurs limites.

### **10h15 à 10h45 : Table Ronde : Les différentes formes de pair aidance dans le secteur sanitaire : regards croisés entre médiateurs de santé pairs, soignant, famille et patient.**



**Sandra Silva** a 27 ans. Elle dispose d'une licence en communication digitale. Diagnostiquée bipolaire à l'âge de 18 ans, elle est suivie dans différents Centres Medico-Psychologiques à Marseille et à Bron près de Lyon. Elle a travaillé 6 ans avec l'enseigne Monoprix et la mairie de Villeurbanne. Elle est actuellement en centre de rééducation à la clinique Saint Martin à Marseille. Elle est accompagnée dans son parcours de rétablissement par l'association ESPER Pro.



**Marie Christine Rodrigues** a 57 ans. Elle a deux filles de 27 ans, Sandra, et de 34 ans, sa sœur, et un fils de 18 ans. Originnaire du Sénégal, elle est arrivée en France à 18 ans. Elle a continué ses études et a travaillé dans la coiffure brièvement. Elle a ensuite élevé sa première fille. Elle est aujourd'hui aide-soignante et membre du comité d'entreprise de l'hôpital Européen à Marseille. Elle accompagne Sandra "du mieux qu'elle peut".



**Arnaud Poitevin** a été juriste plusieurs années dans différentes structures, dont le CNRS ou encore la Cour Pénale Internationale. Il a publié des articles sur des sujets juridiques pour l'Organisation des Nations Unies, la London School of Economics, Lexis Nexis, Lamy, Wolters Kluwer et Le Monde. Il a connu un parcours de soin puis de rétablissement de plusieurs années et travaille aujourd'hui comme médiateur de santé pair sur la plateforme ESPER Pro et jobcoach sur le dispositif Working First. Il est formateur à la pratique du rétablissement essentiellement pour les professionnels et coordinateur du module droits du Centre de Formation au Rétablissement (CoFoR). Il publie des articles sur le rétablissement et la pair-aidance.



**Aurélie Tinland** est psychiatre, responsable de l'équipe MARSS – Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille, et chercheuse au CERESS – Aix-Marseille Université. Elle s'intéresse à la psychiatrie sociale et communautaire orientée vers le rétablissement, et au développement de services innovants, ainsi qu'à leur évaluation.

## 11h à 11h30 : Regard croisés : la pair-aidance dans le secteur médico-social



*Eric PINET occupe le poste de Médiateur de Santé Pair au sein du SAMSAH de GAIA17 (La Rochelle), service de la Fondation des Diaconesses de Reuilly, depuis 2018. Il accompagne les personnes souffrant de troubles psychiques de façon individuelle et collective, coanime des ateliers collectifs (informatique et piscine), coanime un ETP rétablissement avec la filière de réhabilitation psychosociale de l'hôpital psychiatrique de La Rochelle. Eric est membre du comité scientifique des Journées Sciences Infirmières et Recherches Paramédicales, Correspondant français pour l'AMPAQ. Il intervient dans diverses formations, congrès, groupes de réflexion afin de partager, réfléchir, élaborer et construire le métier de MSP, s'appuyant à la fois sur son expérience de terrain et sur un méta-regard. Auparavant, Il a exercé avec passion pendant plus de 25 ans les divers métiers de la filière formation des adultes (Titulaire d'un M2 en sciences de l'éducation) ce qui probablement contribue à une approche singulière de l'identité professionnelle en devenir des MSP.*

**Quelle différence entre social et médico-social ?** Le domaine du social regroupe l'ensemble des actions relevant de l'amélioration des conditions de vie d'une société. Le terme médico-social est relatif à la médecine sociale, c'est-à-dire qui tient compte du contexte social et des conditions sanitaires d'une population.

**Quelles différences entre pair-aidance en sanitaire et pair-aidance en médico-social ?** Si l'on excepte le contexte, les règles de fonctionnement et les sources de financement, un PA demeure un PA dont la pratique repose sur des bases communes - rétablissement et développement du pouvoir d'agir - enrichies par ses propres soft skills.

Nous proposons d'illustrer ces deux constats par quelques exemples tirés de plus de quatre années d'expériences, chacune singulière, impliquante, parfois surprenante quant aux effets engendrés.



*Gaël Klein, Éducateur*

*Jonathan Béguin, Médiateur de Santé Pair*

Regards croisés sur le rôle des médiateurs de santé pair au sein d'une équipe pluridisciplinaire comme « Un chez soi d'abord » : les éventuelles difficultés rencontrées et les solutions apportées.

## 12h à 12h30 : Intermède : La recherche à l'Unafam

**Projet Unafam- FRC 2018 : "L'espérance de vie réduite des personnes suivies pour des troubles psychiques : des défauts dans le parcours de soins somatiques ?".**



*Après des études de pharmacie, Coralie Gandré s'est spécialisée en recherche en santé publique par la réalisation d'un doctorat sur les variations de pratique médicales en psychiatrie. Elle poursuit désormais une activité de recherche à l'Institut de recherche et documentation en économie de la santé (Irdes) où ses thèmes de travail incluent notamment l'organisation des soins de santé mentale et les inégalités auxquelles font face les personnes vivant avec un trouble psychique dans leurs parcours de soins et de vie.*

Les personnes vivant avec un trouble psychique font face à une mortalité prématurée, quelle que soit la cause de décès. Ce phénomène, marqueur d'inégalité de santé, questionne le suivi et l'accès aux soins somatiques de ces personnes. Les données du Système national des données de santé (SNDS) permettent de caractériser leur recours aux soins courants à l'échelle nationale en comparaison aux principaux bénéficiaires de l'Assurance maladie. Leur exploitation démontre un moindre recours aux soins de prévention (*vaccinations spécifiques, dépistage des cancers*) et aux spécialistes (*notamment gynécologues, dentistes, ophtalmologues*) chez les individus suivis pour un trouble psychique sévère par rapport au reste de la population, et ce bien qu'ils aient plus fréquemment de nombreuses autres pathologies chroniques. Par ailleurs, ils sont plus souvent hospitalisés pour des problèmes de santé qui n'auraient pas dû mener à une prise en charge hospitalière s'ils avaient bénéficié d'un suivi régulier en médecine générale. Ces résultats soulignent les difficultés du système de santé à répondre de manière satisfaisante aux besoins spécifiques des personnes vivant avec un trouble psychique et soutiennent le développement de mesures dédiées pour améliorer l'accès et la prise en charge somatique de cette population aux multiples vulnérabilités.

### Remise des prix Recherche 2022



**Lucie BERKOVITCH**

**Lauréate Prix Recherche Neurosciences 2022 Prix**



**Astrid CHEVANCE**

**Lauréate Prix Recherche SHS - Epidémiologie 2022**

### 14h à 14h40 : Les conditions gagnantes de la pair aidance



*Luc Vigneault est l'auteur du best-seller « Je suis une personne, pas une maladie » ainsi que : « Cap sur le rétablissement » chez Performance Édition. Il a œuvré comme pair aidant dans la communauté et en institution. Également membre de la Direction des programmes de santé mentale et dépendances du CIUSSS de la Capitale nationale (agence gouvernementale), et ce, comme pair aidant consultant. Il vit avec un diagnostic de schizophrénie, de dépression et de toxicomanie. Cet autodidacte est chargé d'enseignement à l'Université Laval et il est aussi patient partenaire de recherche aux universités de Montréal et de Bordeaux, au GHU Paris ainsi qu'à l'Université Laval (groupes VITAM et CAP-rétablissement). Luc est également cofondateur et coordonnateur de la recherche pour Vox Québec, une association provinciale de gens qui ont été ou qui sont aux prises avec un trouble mental. Finalement, Luc est coauteur d'un collectif avec, entre autres, l'Unafam du livre : « Préjugés, discrimination et exclusion en santé mentale » (sous-titre : Pour en finir avec la stigmatisation) chez Performance Édition, dont la parution est prévue en octobre 2022.*

Je suis le premier pair-aidant en santé mentale au Québec. J'ai appris par moi-même les rudiments du métier de pair-aidant, puisque celui-ci n'existait pas quand j'ai commencé. J'ai œuvré comme pair aidant dans la communauté et en institution, et ce, depuis plus de 30 ans. Suite à la publication du « Plan d'action en santé mentale 2005-2010 » du ministère de la Santé du Québec, une opportunité c'est présenté et j'ai cofondé pair-aidant réseau, un organisme voué à la promotion et la formation des pairs aidants. Pour moi les conditions gagnantes de la pair-aidance sont : d'abord se doter d'une formation rigoureuse ; œuvrer dans un milieu qui favorise le rétablissement ; travailler de concert avec l'équipe clinique tout en connaissant bien son rôle et sa spécificité ; avoir une approche véritablement holistique de la personne. Enfin, lutter contre la stigmatisation qui est le frein majeur du rétablissement.

## 14h40 à 15h00 : Une autre déclinaison de la pair-aidance : participer à la recherche et à l'innovation



**Marie-Noëlle Cadou** est directrice du Crehpsy Hauts de France. Ce groupement de coopération médico-sociale est financé par l'Agence Régionale de Santé des Hauts de France. Il a pour finalité la lutte contre la stigmatisation du handicap psychique, la promotion de la qualité de vie des personnes en situation de handicap psychique et de leurs proches. A travers ses missions, il contribue à rendre la société plus inclusive. Assistante sociale de formation, complétée par un Master 2 « Politiques et Pratiques Locales de Santé » -Lille 1, le parcours professionnel de Marie- Noëlle l'a conduite à exercer des missions sur le terrain, en centre de formation et en appui aux politiques publiques, dans le domaine social, sanitaire et médico-social. La collaboration entre ces 3 champs la mobilise particulièrement pour répondre aux besoins des personnes vulnérables et leurs proches et favoriser leur parcours de santé et de vie. Soutenir le pouvoir d'agir des personnes en situation de handicap psychique guide le sens des actions du Crehpsy Hauts de France ; « ma santé physique », premier questionnaire par les personnes concernées pour les personnes concernées (patient reported outcomes measure) sur la santé somatique en est un exemple.



**Eric Kieffer** a 41 ans et souffre de schizophrénie depuis la fin de son adolescence. Il est actuellement usager dans un ESAT Hors Les Murs. Etant maintenant rétabli ou en phase optimale de son rétablissement, il participe à des conférences notamment sur la sensibilisation du handicap psychique : il lutte par ce biais contre la stigmatisation des troubles psychiques dits sévères. Il intervient régulièrement dans des événements organisés par le CREHPSY Hauts de France et a activement participé au groupe de recherches sur « ma santé physique », premier questionnaire par les personnes concernées pour les personnes concernées (patient reported outcomes measure) sur la santé somatique. Il intervient durant des séances d'éducation thérapeutique du patient et lors de séminaires d'interne en psychiatrie. Il projette de s'investir maintenant dans la prévention des maladies psychiques auprès des étudiants.

Les personnes concernées par des troubles psychiques sévères ont une espérance de vie diminuée de 10 à 20 ans en comparaison de la population générale. Cette étude avait pour objectif de mieux comprendre la perception de ces personnes de leur propre santé physique.

Des personnes atteintes par des troubles psychiques sévères ont créé un auto-questionnaire francophone concernant leur santé somatique. Selon la méthode des patient reported outcomes measures (PROM), ce questionnaire devait permettre d'évaluer des domaines que les personnes concernées par des troubles psychiques trouvent sous-estimés, sous-détectés ou non-priorisés par les échelles cliniques traditionnelles. L'applicabilité de ce questionnaire a ensuite été testée par ces personnes concernées auprès d'autres personnes concernées dans des services sanitaire, médicosocial et communautaire des Haut-de-France.

L'élaboration de cette PROM, le test de son applicabilité auprès de personnes concernées et l'analyse des résultats ont duré 2 ans et demi. L'étude a été ralentie notamment par les conditions sanitaires impliquées par la pandémie de COVID-19. Trente-deux questionnaires ont été recueillis par les participants, un chiffre inférieur à celui espéré. Ils se disent malgré tout satisfaits de cette expérience. L'analyse des résultats obtenus auprès de personnes concernées montrent que la santé somatique est au cœur de leurs préoccupations, plus particulièrement les douleurs et les maladies somatiques. Les répondants font des liens entre leur santé physique et des facteurs externes (comme l'accès aux soins ou la médication) ou internes (estime de soi, symptômes cognitifs et négatifs, alimentation, sommeil et consommation de substances).

Ces résultats encouragent au développement d'échelles de mesure auto-rapportées, construites à partir du vécu des personnes concernées et de programmes donnant l'opportunité à ces personnes de faire face aux barrières qui les empêchent de prendre soin de leur santé physique.

## 15h00 à 15h40 : Et la pair-aidance entre familles ?



**Dr Alain Cantéro**  
*Psychiatre de secteur,  
Praticien hospitalier,  
Chef de pôle 94g16  
Hôpitaux de Saint Maurice,*



**Marie de Boulay**



**Christian Paquentin**

**Le soutien par un pair-aidant famille professionnel :** Une première en France : des accompagnateurs pairs aidants famille professionnels (APAF) viennent enrichir les pratiques du pôle 94G16. La place de la famille dans le parcours de soin est ainsi reconnue par les équipes.

Qu'est-ce qu'un accompagnateur pair-aidant famille? Quelles sont les missions du pair-aidant famille au sein du pôle ? et dans le territoire ? Quels sont leurs outils ? Quels sont les bénéfices attendus ?

A 3 voix, ils essaieront de promouvoir ce nouveau métier basé sur les compétences et le savoir expérimentiel des familles.



**Emmanuelle Remond** : *bénévole à l'Unafam. Administratrice d'Eufami, Fédération européenne des associations de familles de personnes avec une maladie mentale.*

**Prospect, une pair-aidance européenne pour les familles :** En 2001, la fédération européenne Eufami (Fédération Européenne des Associations des Familles de personnes avec une Maladie mentale) publie Prospect, un programme d'éducation thérapeutique fondé sur le concept d'empowerment avec comme moyen d'action la pair-aidance familiale. Le programme rassemble les contributions de seize associations membres provenant de douze pays d'Europe et se structure autour de trois axes : retrouver confiance en soi, améliorer ses capacités à faire face à la maladie de son proche, reprendre le contrôle de sa vie. En 2020, la révision de Prospect donne lieu à un bilan et à des expérimentations menées dans six pays qui valident et enrichissent le concept de pair-aidance familiale.

## 15h40 à 16h30 Formation des pair-aidants en santé mentale, le devenir professionnel des personnes formées et l'évaluation



**Bérénice Staedel** est diplômée d'une maîtrise de Sciences de L'Education de l'université Paris Sorbonne. Elle a toujours travaillé dans le domaine de la prévention et de la santé des populations. Elle est actuellement responsable de programme au CCOMS (Centre Collaborateur de l'OMS pour la recherche et la formation en santé mentale (CCOMS) - EPSM Lille Métropole), où elle coordonne notamment le programme de pair-aidance professionnelle en santé mentale des Médiateurs de Santé-Pairs.

A titre personnel, ayant un fils porteur d'autisme, elle est activement impliquée dans plusieurs associations depuis près de 10 ans. Elle a ainsi personnellement fait l'expérience de ce que la pair-aidance et les savoirs expérimentiels constituent comme compétences et connaissances ; elle les perçoit comme étant uniques et irremplaçables.



**Gireg Dupont** est Médiateur de Santé Pair depuis un an et demi au service de réhabilitation psychosociale Ariane de l'EPSM de Caen dans le Calvados. Au quotidien, il accompagne les usagers de la structure dans leur réhabilitation psychosociale et leur parcours de rétablissement au travers de groupes thérapeutiques, de suivis individuels, ou par des actions de lutte contre la stigmatisation. Durant 16 ans, après un choc psychique survenu à Madagascar en 2006, il a retrouvé étape par étape, confiance en ses capacités. Son parcours de rétablissement est marqué par, après plusieurs mois d'hospitalisation, son passage en centre de réadaptation pendant 2 ans, puis en ESAT (3 ans), avant de retrouver le milieu ordinaire en 2012. Pendant ces années, il a appris à composer avec son trouble et a choisi la fonction de pair-aidant professionnel en 2021 pour accompagner ses pairs sur leurs chemins. Il a suivi le cursus de la Licence 3 Sciences Sanitaires et Sociales mention « Médiateur de Santé Pair » à l'université Paris 13, en partenariat avec le CCOMS de Lille, et sera diplômé cet été 2022.

Cette intervention proposera des repères sur la formation des Médiateurs de Santé-Pairs portée par le CCOMS et l'université Bobigny-Paris 13, ainsi que sur les évolutions professionnelles des Médiateurs depuis 2012.



**Lotfi Bechellaoui** : Membre de la communauté de personnes à l'épreuve de psychotraumatismes, Centre national de ressources et de résilience Lille (Cn2r) / Travailleur en santé pair et coordinateur-pair de la formation diplôme universitaire « Pair-aidance en santé mentale et neurodéveloppement », Centre ressource de réhabilitation psychosociale et remédiation cognitive (CRR) Lyon Vinatier / Pair-aidant en santé mentale, CMP Vilette Lyon Par Dieu / Membre du comité de rédaction de la revue Rhizome, Orspere-Samdarra Lyon



**Dr Mélanie Trichanh** : Ancienne cheffe de clinique du Pr FRANCK, elle fait ses premiers pas au SUR-CL3R en réhabilitation psychosociale. Encore rattachée au Centre Ressource Réhabilitation psychosociale (CRR), elle encadre et participe à de nombreuses formations concernant la réhabilitation psychosociale et la pair-aidance, dont le DU de pair-aidance en santé mentale et neurodéveloppement. Au niveau clinique, elle consacre son temps à une équipe mobile de psychiatrie de secteur, au Pôle centre rive gauche, dont elle est médecin responsable. Elle a participé à la création de cette unité dès la période de premier confinement

COVID-19.

**Le Diplôme d'Université "Pair-aidance en santé mentale"** co-porté par le centre ressource de réhabilitation psychosociale et l'Université Lyon 1 lance sa quatrième session à compter de novembre 2022.

Cette formation est destinée à former des pair-aidants qui favoriseront l'engagement dans les soins des personnes ayant des troubles psychiques sévères ou des troubles du spectre de l'autisme, grâce à des actions motivationnelles et psychoéducatives. Par leur partage d'expérience ils contribueront également à la modernisation des pratiques.

## 16h30 à 16h45 : les perspectives de la Pair aideance



*Nicolas Franck, Professeur des universités - praticien hospitalier au CHU de Lyon. Au centre hospitalier Le Vinatier, il est chef du pôle Centre rive gauche, qu'il a restructuré afin de mettre les pratiques orientées vers le rétablissement au cœur de l'offre de soin, et responsable du centre ressource de réhabilitation psychosociale et de remédiation cognitive (CRR), qui coordonne l'action des centres supports de réhabilitation psychosociale. À l'université Claude Bernard Lyon 1, il est coordinateur du DES de psychiatrie de Lyon ; il a été responsable de l'enseignement des sciences humaines en première et en troisième année de médecine et responsable de l'enseignement de la psychiatrie pendant une vingtaine d'années. Il a créé plusieurs diplômes d'université, dont le diplôme « Pair-aideance en santé mentale ». Il est également directeur scientifique de l'EMC-Psychiatrie (Elsevier) depuis 2013.*

Les premières expériences françaises de pair-aideance professionnelle en santé mentale remontent à une dizaine d'années. Elles sont restées assez confidentielles dans un premier temps. Après ce début timide, la pair-aideance a bénéficié d'un essor remarquable durant les cinq dernières années. Toutes les équipes de soins qui y ont goûté ne peuvent plus s'en passer, tellement ses bénéfices sont flagrants. Comment imaginer maintenant créer un groupe de psychoéducation sans la participation d'un pair-aidant ? Comment partager les outils du rétablissement, dont les directives anticipées en psychiatrie, avec les personnes concernées par les troubles sans s'appuyer sur un pair-aidant ?

La perspective est, à terme, celle de l'intervention d'un pair-aidant dans unité de soin en santé mentale. Pour y parvenir il faudra bien sûr de nombreuses années et que la prise de conscience qui s'est ébauchée se poursuive. Quoi qu'il en soit, pour répondre à un besoin croissant, de nombreuses formations vont devoir être créées, sur le modèle de la licence Médiateur de santé-pair et du diplôme d'université Pair-aideance en santé mentale. Se pose la question de leur qualité, de leur cohésion sur l'ensemble du territoire et de la rédaction d'un cahier des charges et d'une coordination nationale. Dans le même temps il est indispensable que la pair-aideance intègre le répertoire des métiers.

Au total ces transformations sont un préalable indispensable à la transformation des pratiques, en faveur de plus d'autodétermination, de plus de fluidité dans les parcours et de la prévention des traumatismes liés à la contrainte grâce à un meilleur engagement dans les soins. Tout doit être fait pour soutenir le mouvement qui s'est amorcé.

## 16h45 à 17h : Clôture Marie-Jeanne Richard